

LA CATÉGORIE « TOP NUMÉRIQUE » DU TOP DES ENTREPRISES



Objectifs

Récompenser et promouvoir la capacité des entreprises à investir l'économie numérique.

Public cible

Toutes les entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers du Loir-et-Cher.

Contexte

Le Top des Entreprises est une soirée destinée à promouvoir le rôle des acteurs économiques du département du Loir-et-Cher et à récompenser les entreprises les plus dynamiques et innovantes. Les entreprises peuvent candidater à 6 catégories différentes : le Top Innovation Produit ou Service, le Top Création ou Reprise, le Top Jeunes et Entreprises, le Top Entreprise Humaine et Responsable, le Top Femmes et Hommes de talent, et enfin, le Top Numérique. La catégorie « Top Numérique » a été créée en vue de la 22^{ème} édition de l'événement qui s'est déroulée le 3 décembre 2018 à Blois.

Déroulement de l'action

Les entreprises candidates remplissent un formulaire en indiquant différents éléments : nom, adresse et raison sociale de l'entreprise ; chiffre d'affaires, résultat net et nombre de créations d'emploi sur les 3 années écoulées ; motivations à participer au Top Numérique ; projet de l'entreprise en lien avec le numérique ; origines et circonstances de l'investissement de l'entreprise dans le numérique ; type d'investissement effectué (recrutement, investissement financier, partenariat) ; obstacles rencontrés ; perspectives... Les entreprises sont également invitées à accompagner leur dossier de documents de présentation motivant leur candidature. Les candidatures sont closes environ 2 mois et demie avant la tenue de l'événement.

Principe

Des entreprises s'inscrivent à un concours par secteur d'activité. Les lauréats bénéficient de la médiation associée à l'événement et à la marque « Top des Entreprises ».

Le jury est en général composé des organisateurs de l'événement et de leurs partenaires.

Les lauréats bénéficient de la médiation associée à l'événement : prise de parole sur scène devant un public de plusieurs centaines de décideurs réunis lors de la remise de leur trophée ; clip de présentation de leur entreprise réalisé pour l'événement ; valorisation rédactionnelle de l'entreprise dans le « Cahier spécial Top des Entreprises » de la Nouvelle République ; droits d'utilisation de la marque « Top des Entreprises » pour accompagner leur communication globale en tant que lauréats ; vidéo de la remise du trophée utilisable à souhait (mise à disposition par un lien internet) ; participation à l'opération de relations publiques d'envergure ciblée organisée par la Nouvelle République et ses partenaires en clôture de la cérémonie de remise des trophées.

Résultats

La catégorie « Top Numérique » a été créée en 2018. Le trophée a été attribué à la société DS Innov spécialisée dans la sécurisation et la transformation des systèmes informatiques.

En 2019, le prix a été attribué à l'entreprise Envie-2rouler, un réseau numérique proposant aux pilotes une location de deux-roues.

En 2020, compte tenu des circonstances liées à la crise sanitaire, les appels à candidatures ont été suspendus.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher,
La Nouvelle République.

Date de début de l'action :
2018 s'agissant du « Top numérique ».

Adresse de l'événement :
Salle du Jeu de Paume
64 avenue de Chateaudun
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.topdesentreprises.fr
[www.loir-et-cher.cci.fr/sites/loiretcher.cci.fr/files/
CANDIDATURE%20TOP%20NUMERIQUE%20
%282%29.pdf](http://www.loir-et-cher.cci.fr/sites/loiretcher.cci.fr/files/CANDIDATURE%20TOP%20NUMERIQUE%20%282%29.pdf)

Contact

Clothilde Massari
Directrice des grands événements
de la Nouvelle République
02.54.31.70.00.